

MAIRIE DE PÉRIGUEUX
AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

Collectivité qui passe les marchés :

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX
☎ : 05 53 02 82 00 - 💻 : 05 53 07 09 52

Objet du marché : **Souscription d'un contrat d'assurance pour la Ville de PERIGUEUX :**
Assurance des prestations statutaires

Classification CPV – Objet principal : 66512000-2

Mode de passation du marché :

La consultation est effectuée sous forme d'un marché d'appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-2 et suivants et des articles R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Allotissement : Le marché sera dévolu en un seul lot:

Durée du marché : A compter du 1^{er} Janvier 2026 - 00 H 00 pour une durée de 5 ans.
Il expirera le 31 Décembre 2030

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

(documents constituant la candidature) :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>
Dans le cas où l'entreprise ne fournirait pas les formulaires DC1 et DC2, une déclaration sur l'honneur certifiant :
- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner-prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique.
- Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
- La copie du ou des jugement(s) prononcé(s) si l'entreprise est en redressement judiciaire.
- Qualité selon laquelle il agit : agent, courtier, mutuelle. S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et **l'étendue de celui-ci.**

- Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription ainsi que son habilitation obtenue auprès de l'organisme d'autorité de contrôle (ACPR ou son équivalent). Cette disposition ne concerne pas les intermédiaires d'assurance.
- Attestation de responsabilité civile et de garantie financière en cours de validité.
- Attestation d'inscription à l'ORIAS. Cette disposition concerne les intermédiaires d'assurance.

Critères d'attribution du marché :

Les sous-critères énumérés ci-après intervenant pour le jugement des offres sont affectés du coefficient pondérateur suivant :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	30
2- Prix	40
3- Assistance technique	30

Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Date limite et conditions de réception des offres :

Les offres devront être envoyée au plus tard avant le :

Mercredi 22 Octobre 2025

La transmission des offres est obligatoire par voie électronique via le site www.marches-securises.fr.

Les candidatures seront entièrement rédigées en français.

Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement sur le site www.marches-securises.fr.

Délai de validité des offres : 200 jours

Renseignements divers :

- Recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

- Modalités de financement et de paiement du marché

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres.
L'unité monétaire sera l'euro.

Transmission des factures par l'intermédiaire du logiciel Chorus pro.
Régularisation de la cotisation en année N+1.

- Délai global de paiement

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

Date d'envoi à la publication : Jeudi 11 Septembre 2025
